

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4700**

commune (s) :

objet : Prestations de maintenance mécanique pour les équipements de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

Bureau du 4 novembre 2013**Décision n° B-2013-4700**

objet : **Prestations de maintenance mécanique pour les équipements de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent marché a pour objet les prestations de maintenance mécanique pour les équipements de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud. La maintenance portera sur le remplacement des parties mobiles (roulements, lignes d'arbre, roue) et sur le remplacement des manchettes à l'aspiration et au refoulement des ventilateurs de combustion et de tirage.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché de maintenance mécanique pour les équipements de l'UTVE de Lyon-Sud.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : maintenance et assistance technique sur les ventilateurs,
- lot n° 2 : prestations de chaudronnerie,
- lot n° 3 : prestations d'entretien du réseau vapeur industrielle,
- lot n° 4 : prestations de tuyauterie plastique,
- lot n° 5 : prestations de tuyauterie métallique.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter de sa date de notification, reconductible expressément une fois. Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande minimum de 55 000 € HT, soit 65 780 € TTC, et maximum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC, pour la durée ferme du marché. Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC pour la durée ferme du marché. Le lot n° 3 comporterait un engagement de commande minimum de 20 000 € HT, soit 23 920 € TTC et maximum de 180 000 € HT, soit 215 280 € TTC pour la durée ferme du marché. Le lot n° 4 comporterait un engagement de commande minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC pour la durée ferme du marché. Le lot n° 5 comporterait un engagement de commande minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 18 octobre 2013, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : maintenance et assistance technique sur les ventilateurs ; entreprise Flakt Solyvent, pour un montant minimum de 55 000 € HT, soit 65 780 € TTC et maximum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 110 000 € HT, soit 131 560 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 2 : prestations de chaudronnerie ; entreprise CSM, pour un montant minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 280 000 € HT, soit 334 880 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC, et maximum de 560 000 € HT, soit 669 760 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 3 : prestations d'entretien du réseau vapeur industrielle ; entreprise Eiffage Thermie, pour un montant minimum de 20 000 € HT, soit 23 920 € TTC et maximum de 180 000 € HT, soit 215 280 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 40 000 € HT, soit 47 840 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 430 560 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 4 : prestations de tuyauterie plastique ; entreprise Eiffel Industrie, pour un montant minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 5 : prestations de tuyauterie métallique ; entreprise Ponticelli Frères, pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC sur la durée totale du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande d'une durée ferme de 2 ans, reconductibles expressément une fois 2 années, concernant les prestations de maintenance mécanique pour les équipements de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud et tous les actes y afférents, avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : maintenance et assistance technique sur les ventilateurs ; entreprise Flakt Solyvent, pour un montant minimum de 55 000 € HT, soit 65 780 € TTC et maximum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 110 000 € HT, soit 131 560 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 2 : prestations de chaudronnerie ; entreprise CSM, pour un montant minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 280 000 € HT, soit 334 880 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC, et maximum de 560 000 € HT, soit 669 760 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 3 : prestations d'entretien du réseau vapeur industrielle ; entreprise Eiffage Thermie, pour un montant minimum de 20 000 € HT, soit 23 920 € TTC et maximum de 180 000 € HT, soit 215 280 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 40 000 € HT, soit 47 840 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 430 560 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 4 : prestations de tuyauterie plastique ; entreprise Eiffel Industrie, pour un montant minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC, et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 5 : prestations de tuyauterie métallique ; entreprise Ponticelli Frères, pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC pour la durée ferme du marché, ce qui représente un montant minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC sur la durée totale du marché.

2° - Les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 615 6 - fonction 812 - opérations n° 0P25O2492 et 0P25O2493.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.